

Tessin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1008

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fiers de leur révolution

(cfp) Le 11 septembre 1890, les radicaux tessinois s'emparaient de l'arsenal de Bellinzzone puis, armés, marchèrent sur le siège du gouvernement où ils prirent le pouvoir. Ce putsch fit un mort, le jeune conseiller d'Etat conservateur Luigi Rossi. Après intervention du Conseil fédéral, la représentation proportionnelle fut introduite, tant pour l'élection du Conseil d'Etat que pour celle du Grand Conseil. Cette période marque le début de la recherche presque systématique d'un consensus sur le plan politi-

que en Suisse. Mais il y a eu, malgré tout, révolution violente.

Il y a quelques jours, les conservateurs ont rendu hommage au martyr de leur cause au cours d'un congrès et la veille de l'anniversaire, la télévision de la Suisse italienne a diffusé un documentaire consacré à l'événement, présenté comme la dernière révolution tessinoise. Indépendamment du rappel des faits et des coups d'Etat qui ont marqué l'histoire tessinoise du XIX^e siècle, deux historiens communiquaient les résultats des recherches les plus récentes. En effet, un livre vient d'être publié sous le titre *1890: Il Respiro della Rivoluzione (Le Souffle de la révolution)*.

Le 11 septembre, *Il Dovere*, quotidien radical, a réservé quelques pages à

l'événement et se prépare à réunir en brochure les articles que des radicaux ont consacré aux leçons de cette révolution. La revue libérale *Ragioni Critiche* publiera elle aussi un numéro spécial. C'est bien la preuve que les Tessinois ont une conception politique plus engagée que bien d'autres Confédérés et que les membres de partis politiques en assument les actions passées.

A noter que la section de Lugano du parti radical a sorti des archives un tableau publié peu après le putsch et qui contient les photos des «héros» qui se sont emparés de l'arsenal. Ce tableau restera pendant quelque temps dans son local. Ce sera un excellent moyen de préparer les élections cantonales de 1991. ■

Andrea Ghiringelli et Roberto Bianchi: *Il Respiro della Rivoluzione*. Ed. A. Salvioni.

Vivre avec ses contradictions

(pi) Il faut bien assumer son passé (et son présent) de militant actif. Et on ne peut tout de même pas refuser, possédant le permis de conduire nécessaire, de déplacer le bus des anti-nucléaires d'un lieu d'exposition à l'autre. D'autant plus que la cassette vidéo «Vivre avec les radiations», diffusée elle dans le bus des pro-nucléaires, avait fait l'objet d'une vive critique dans les colonnes de DP. Et pourtant, une certaine expérience de ce genre de manifestation me laissait présager la survenance de quelques difficultés.

* * *

Cet ancien Saurer des Transports publics genevois a le charme désuet des années soixante, lorsque les carrosseries étaient encore joliment arrondies. Il présente toutefois le défaut de consommer plus de 40 litres aux cent kilomètres, alors qu'un véhicule neuf se contenterait de moins de la moitié. Une autre de ses caractéristiques est d'avoir une largeur de 2 mètres 50 (devais-je refuser de le conduire, de peur de croiser un cycliste et de risquer le massacre?) Il pourrait se faire pardonner ces défauts, qui devraient suffire à le bannir à tout jamais d'un stand écologiste, par son système de démarrage: il n'est pas mû par de l'énergie électrique, mais à l'aide de bonbonnes d'air, remplies par un compresseur relié au moteur et alimentant également

les freins, la suspension, la direction et les commandes des portes. Ce système était courant à l'époque sur les véhicules de construction suisse, notamment sur les camions-citernes qui n'étaient pas autorisés à avoir une partie électrique forte. On le trouve aussi sur les véhicules des transports publics, sur lesquels on s'est livré pendant fort longtemps à un véritable culte du particularisme. Las, en trente ans joints et robinets sont victime d'une usure normale, mais qui contraint à laisser tourner le moteur à plein régime pendant dix minutes avant l'arrêt pour assurer un bon regonflage des bouteilles. Et encore, ces précautions n'ont-elles pas évité le recours, à deux reprises, à un dépanneur fort heureusement encore équipé de l'appareillage de secours nécessaire.

* * *

«L'écologie, c'est pour les autres» s'est exclamé le policier chargé d'assister au stationnement du véhicule à Pully, après avoir respiré les émanations du pot d'échappement pendant le temps nécessaire au regonflage. C'était une contradiction de trop pour moi. J'ai donc écarté au maximum les épaules et j'ai tenté de quitter les lieux avec l'air de celui qui n'est qu'un chauffeur de gros-culs et que le débat écologique laisse parfaitement indifférent.

VORORT

Jamais content

(jd) L'Union suisse du commerce et de l'industrie qui, depuis sa récente assemblée des délégués est devenue officiellement le «Vorort», rejette aussi bien les deux initiatives anti-nucléaires que le projet d'article constitutionnel. Son président, Pierre Borgeaud, n'a pas manqué de dénoncer les interventions arbitraires de l'Etat et d'en appeler à un cadre légal conforme au marché.

Pour mémoire, on rappellera que le premier projet du Conseil fédéral prévoyait une taxe sur les agents énergétiques, afin d'inciter les consommateurs à l'économie. L'opposition des milieux économiques et notamment du Vorort a eu raison de cette proposition. Or un renchérissement du prix de l'énergie qui prend en compte les coûts externes (pollution notamment), et donc une intervention de l'Etat, «sont indispensables dans un système libéral et d'économie de marché, si l'on prend vraiment au sérieux l'objectif d'économie d'énergie» (NZZ, 8 septembre 1990).

Face aux tentatives de prescriptions édictées par l'Etat, le Vorort se replie sur les mécanismes du marché. Quand la collectivité veut créer un cadre incitatif conforme à ces mécanismes, le Vorort se trouve à nouveau dans le camp des opposants!

On cherche encore, du côté de l'économie, partenaires crédibles désireux de débattre sérieusement. ■